

Avis public d'élection

Vote par correspondance

Municipalité

VAL-DES-LACS

Scrutin du

2016	11	20
année	mois	jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de

VAL-DES-LACS

Municipalité

par SYLVAIN MICHAUDVILLE, que :
Président d'élection

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : 3 & 6

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du

2016	10	07
année	mois	jour

 au

2016	10	21
année	mois	jour

JOURS :	HEURES :	De :	à :	De :	à :
<u>LUNDI</u>		9 h	12 h	12 h	16 h
<u>MARDI</u>		9 h	12 h	12 h	16 h
<u>MERCREDI</u>		9 h	12 h	12 h	16 h
<u>JEUDI</u>		9 h	12 h	12 h	16 h
<u>VENREDI</u>		9 h	12 h	12 h	16 h

À NOTER – Le vendredi

2016	10	21
année	mois	jour

 le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste, un scrutin sera tenu le :

2016	11	20
année	mois	jour

 de 10 h à 20 h

et un vote par anticipation sera tenu le :

2016	11	13
année	mois	jour

 de 12 h à 20 h

4. Renseignements sur le vote par correspondance :

- tout électeur inscrit sur la liste électorale à un autre titre que celui de personne domiciliée et qui en fait la demande par écrit peut voter par correspondance
- la date limite de réception au bureau du président d'élection de la demande de voter par correspondance est le dernier jour pour présenter une demande devant la commission de révision, soit le :

2016	11	07
année	mois	jour

- les bulletins de vote seront expédiés le :

2016	11	10
année	mois	jour

- le ou les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d'élection au plus tard à 16 h 30 le deuxième jour précédant celui fixé pour le scrutin au bureau de vote, soit le :

2016	11	18
année	mois	jour

- les électeurs pouvant voter par correspondance et qui n'auront pas reçu le ou les bulletins de vote pourront communiquer avec le président d'élection afin de les obtenir à compter du sixième jour précédant celui fixé pour le scrutin, soit le :

2016	11	14
année	mois	jour

5. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : STÉPHANIE RUSSELL
6. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : _____
7. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection SYLVAIN MICHAUVILLE	Adjoint STÉPHANIE RUSSELL																
Adresse 349 CHEMIN DE VAL-DES-LACS	Adresse 349 CHEMIN DE VAL-DES-LACS																
VAL-DES-LACS	VAL-DES-LACS																
<table border="1"> <tr> <td>819</td> <td>326</td> <td>5624</td> <td># 3601</td> </tr> <tr> <td colspan="4">Ind. rég. Numéro de téléphone</td> </tr> </table>	819	326	5624	# 3601	Ind. rég. Numéro de téléphone				<table border="1"> <tr> <td>819</td> <td>326</td> <td>5624</td> <td>#3606</td> </tr> <tr> <td colspan="4">Ind. rég. Numéro de téléphone</td> </tr> </table>	819	326	5624	#3606	Ind. rég. Numéro de téléphone			
819	326	5624	# 3601														
Ind. rég. Numéro de téléphone																	
819	326	5624	#3606														
Ind. rég. Numéro de téléphone																	

Signature

Donné à _____

VAL-DES-LACS

Municipalité

, le

2016	09	19
année	mois	jour



Président d'élection

=====

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 19 septembre 2016.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 19 septembre 2016

